

Parlons Vélo ! Municipales 2020 Oullins (69600)

Réponses de Chrystel Bousselami, au nom de la liste « OULLINS AUTREMENT »

— le 09/02/2020 à 12:10 —

Adopter (ou renouveler) un plan vélo local ambitieux, financé et concerté, dès le début du mandat

Action n°1 : je m'engage

Désigner un ou une responsable (madame ou monsieur vélo) et mettre en place un comité vélo régulier se réunissant au minimum 4 fois par an.

Le comité vélo pourra être intégré au sein de la commission Modes Actifs de la ville et doit être le lieu d'un dialogue entre associations, équipe municipale et service voirie.

Un élu référent sera nommé et aura pour mission de mettre en place un plan d'action pour développer les modes de transports alternatifs à la voiture : transport en commun, deux roues, piétons. Ce plan se déclinera en actions concrètes, concertées avec les associations et les oullinois et négociées avec les acteurs institutionnels, en particulier la Métropole de Lyon. Un comité de suivi sera mis en place pour veiller à la réalisation de ces actions, les évaluer et proposer des évolutions si nécessaire.

Développer un réseau cyclable cohérent

Action n°2 : je m'engage

Créer un réseau express vélo, connecté à la ViaRhôna, permettant de rejoindre, depuis Oullins, Lyon, La Mulatière, Saint-Genis-Laval, Sainte-Foy-lès-Lyon, Francheville et Pierre-Bénite (et de rallier la rive gauche du Rhône).

Un réseau express vélo est constitué d'itinéraires cyclables directs, larges et confortables, avec priorité aux intersections. La création de ces itinéraires peut nécessiter la suppression de places de stationnement automobile, compétence de la ville d'Oullins, ainsi qu'une surveillance active de la Police Municipale pour éviter l'arrêt et le stationnement des voitures, et la circulation des deux roues motorisés.

A plus long terme, le réaménagement du quartier de la Saulaie doit prendre en compte une passerelle modes actifs le reliant au parc de Gerland.

Notre équipe portera au niveau de la métropole l'interconnexion et le développement des réseaux existants :

- "Francheville Oullins" le long de l'Izeron jusqu'au quai Pierre Sémar (en évitant ainsi le carrefour à feux au pied d'Oullins) et en se connectant à la Gare d'Oullins

- "Saint-Genis Oullins" : trouver un liaison sécurisée (évolution de la grande rue d'Oullins ou rue parallèle) et se connecter sur la Gare d'Oullins

- se connecter à la rive Droite du Rhône vers le sud ; se connecter à la rive gauche du Rhône vers le Parc Gerland (passerelle sur le Rhône)

- profiter de la largeur de certaines voies pour réaliser de véritables aménagements cyclables (Salvator Allende)

La gestion des intersection doit être sécurisée, le recours à des carrefours à feux si besoin pour complètement sécuriser les traversées.

Notre équipe accompagnera ces aménagements en veillant à ce leur usage soit bien respecté au travers de l'action de la police municipale

Action n°3 : je m'engage

Mettre en place des itinéraires cyclables jalonnés pour relier et rejoindre les pôles d'attractivité : établissements scolaires, équipements sportifs et culturels, commerces, stations de métro et gare.

Un jalonnement sera mis en place avec les temps et les distances de parcours en direction des quartiers et des établissements les plus importants, il pourra également servir aux piétons.

Action n°4 : je m'engage

Mettre le vélo au cœur du réaménagement de la Place Anatole France et des rues alentour, en prenant en compte les résultats de la concertation d'octobre 2019.

Ces rues devront être interdites à la circulation automobile (hors services publics et riverains) et bénéficier d'un aménagement cyclable bidirectionnel.

Le réaménagement de la place Anatole France est l'occasion de créer un véritable "cœur de Ville" interdit à la circulation automobile.

Bien entendu le vélo aura toute sa place : itinéraire à baliser, stationnement à mettre en place.

Le contour de ce "cœur de Ville" est à définir : liaisons vers l'Hôtel de Ville et le Parc du Prado, vers les commerces.

Construire une ville agréable à vivre pour toutes et tous

Action n°5 : je ne m'engage pas

Pour lutter contre les accidents imputables au phénomène des angles morts, interdire - dès que la législation le permettra - les poids lourds non équipés de radars avancés de détection de cyclistes et piétons.

Nous ne sommes pas favorable à une interdiction systématique, nous agissons pour mieux organiser la place du vélo et des piétons : un aménagement bien pensé et le respect des règles par tous les utilisateurs permet d'éviter de nombreux accidents.

Action n°6 : je m'engage

Repenser le plan de circulation en réfléchissant à la place de la voiture dans la ville. Repenser le plan de circulation permet d'augmenter au maximum le linéaire de rues apaisées. Ce processus de hiérarchisation du réseau viaire a pour objectif, à terme, de ne conserver du transit motorisé que sur des axes susceptibles d'accueillir des pistes cyclables de qualité.

La Grande Rue d'Oullins et le boulevard Emile Zola ont été considérés comme dangereux par de nombreux répondants du baromètre des villes cyclables 2019.

Le trafic automobile traversant la Saulaie par l'avenue Jean Jaurès doit être redirigé vers le futur boulevard urbain longeant le Rhône.

En concertation avec tous les acteurs concernés, l'élu référent portera un nouveau plan de déplacement : la dangerosité, la congestion, et la multiplicité des modes de transports présents sur la grande rue d'Oullins est au cœur de nos préoccupations (cf action 2) : chaque mode de déplacements doit avoir sa place, il ne faut pas multiplier les usagers sur des zones restreintes (exemple de la rue Victor Hugo).

Action n°7 : je m'engage

Mettre en place une Zone à Faibles Émissions ambitieuse pour diminuer la pollution de l'air et le bruit.

La mise en place une ZFE à proximité des établissements sensibles (écoles, crèches, équipements sportifs,) sera expérimentée.

Action n°8 : je ne m'engage pas

Combattre tout projet de construction de grande infrastructure routière destinée aux véhicules motorisés. L'anneau des sciences, dont la construction coûterait 4 Md€, pour 60000 véhicules/jour, et entraînerait l'artificialisation de terres jusque là préservées, doit notamment être abandonné. Il peut être remplacé à moindre coût par une amélioration de la desserte en transport en commun et un réseau cyclable de rabattement.

De nombreux exemples de par le monde montrent que de nouvelles voiries automobiles entraînent une augmentation globale du trafic routier, et sont alors rapidement saturées (paradoxe de Braess).

La réalisation d'une infrastructure routière est le moyen de rendre de l'espace aux modes doux en cœur de Ville (grande rue, boulevard Emile Zola, ...)

L'anneau des sciences permettra de libérer les berges du Rhône de son axe purement autoroutier en donnant la priorité aux modes de transports décarbonés (transports en commun, véhicules électriques ou hydrogène, vélos, trottinettes, piétons).

Cela permettra de connecter les itinéraires vélos de l'ouest lyonnais aux berges du Rhône.

Action n°9 : je ne m'engage pas

Généraliser les double-sens cyclables, les sas vélo et les cédez-le-passage cycliste aux feux.

La mise en zone 30 de la ville d'Oullins a initié cette généralisation, mais, pour que la sécurité des cyclistes soit au rendez-vous, les contre-sens cyclables doivent être matérialisés notamment au niveau des intersections et nécessitent parfois la suppression de places de stationnement.

Les contre sens ne doivent pas être généralisés, mais mis en place sur des voies qui sont suffisamment larges pour assurer la sécurité de tous : vélos et piétons : le meilleur contre exemple est la rue Victor Hugo : dans ce cas la limitation du passage des véhicules aux seuls riverains est la solution la plus pertinente.

Les cédez- le passage aux feux sont à généraliser à condition que le passage du vélo se fasse sans couper le passage des véhicules qui ont le feu vert.

Action n°10 : je m'engage

Restreindre ou supprimer la circulation devant les écoles aux heures d'entrée et de sortie des classes.

Cette solution peut-être efficace dans certains cas.

Action n°11 : je m'engage

Étendre la zone de stationnement payant pour donner un avantage comparatif aux autres modes de déplacement.

L'ouverture des stations de métro Oullins centre et Saint-Genis-Laval - Hôpitaux Sud risque d'entraîner une augmentation du stationnement automobile sur ces secteurs.

Un travail doit être mené pour éviter la sur-utilisation des places de stationnement par les véhicules d'utilisateurs du Métro : via la tarification, via des abonnement pour les Oullinois, via une offre de transport en commun plus efficace vers les quartiers ou d'autres solutions à trouver

Actionner tous les leviers nécessaires au développement du vélo

Action n°12 : je m'engage

Offrir du stationnement vélo sécurisé supplémentaire au niveau de la station de métro Gare d'Oullins, ainsi qu'à la future station de métro Oullins Centre, en profitant du programme Alvéole de la FUB.

C'est une évidence, il suffit de compter le nombre de places sécurisés actuel pour s'en rendre compte. De manière générale, nous proposons à minima de doubler les "ranges vélos".

Action n°13 : je m'engage

Installer des stationnements fermés type vélobox ou espace vélo sécurisé dans des parcs concédés, des locaux ou des garages en rez-de-chaussée pour le stationnement résidentiel et à proximité des pôles d'activité.

Une enquête auprès des Oullinois devra être menée pour identifier les besoins.

Nous engagerons cette réflexion qui devra intégrer la question de l'équilibre financier de ce type de service.

Action n°14 : je m'engage

Créer des locaux vélos/trottinettes dans les écoles et les équipements publics.

Le programme Alvéole permet de financer ces équipements.

A réaliser selon des priorités à établir, sur la base de solution de type "abri à vélo" en absence de possibilité dans le bâti.

Action n°15 : je m'engage

Anticiper l'interdiction du stationnement motorisé à moins de 5 mètres des passages piétons en 2026, en transformant au plus tôt ces places en stationnement vélo.

Le stationnement des vélos ne doit pas créer des masques visuels pour la visibilité des piétons. La place de ces stationnements doit être étudiée avec soin.

Action n°16 : je m'engage

Aménager des aires logistiques de livraison pour faciliter les livraisons en ville par vélo cargo.

En particulier, la livraison des commerces de la Grande Rue par un service de vélo cargo permettra de diminuer fortement le stationnement des véhicules de livraison sur la voirie.

Dans la mesure une offre de livraison de ce type commence à se développer (ou pourrait se développer en cas de création de ces aires).

Action n°17 : je m'engage

Créer une aide à l'achat d'un vélo pour les particuliers et pour les entrepreneurs locaux (achat de remorque, vélo-cargo, triporteur, VAE, vélos pliants).

L'aide mise en place pour les Vélos à Assistance Electrique doit être étendue à d'autres types de vélos, et la commune doit accompagner Janus France dans la mise en œuvre du pack Autonomie Vélo.

Dans la continuité de ce qui est déjà en place et en lien avec la métropole qui à également mis en place une aide.

Action n°18 : je m'engage

Favoriser l'implantation de services de location courte et longue durée de vélos (incluant vélos pliants, vélos cargo, VAE) et proposer une tarification adaptée (à destination des jeunes et des foyers à faibles revenus par exemple).

Notre équipe s'engage à faciliter l'implantation de ce type de service

Action n°19 : je m'engage

Soutenir les associations de services vélo (vélo-écoles, ateliers de réparation) et mettre des locaux à disposition de ces associations.

La commune devra soutenir l'implantation d'une Maison du Vélo, par exemple gérée par Janus France, à même de développer la culture vélo à Oullins.

Un soutien actif aux associations par le biais de subvention ou de mise à disposition de locaux (tout en préservant l'équilibre avec d'autres associations)

Promouvoir une culture vélo

Action n°20 : je m'engage

Favoriser le déploiement du programme national "savoir rouler à vélo" dans les écoles primaires, en équipant les écoles de stationnement vélo grâce au programme Alvéole. Le stationnement sera ainsi pris en charge à 60% et la sensibilisation à 100%.

A réaliser selon des priorités à établir, sur la base de solution de type "abri à vélo" en absence de possibilité dans le bâti de l'école.

Action n°21 : je m'engage

Aider les établissements scolaires à s'équiper en vélos pour l'apprentissage à l'école.

A étudier en partenariat avec d'autres communes et/ ou la métropole pour partager l'investissement et le fonctionnement nécessaire à cette action.

Action n°22 : je m'engage

Créer des pistes cyclables d'apprentissage ouvertes à toutes et tous pour permettre l'apprentissage du vélo.

A étudier en partenariat avec d'autres communes et/ ou la métropole pour la création d'un plateau d'apprentissage commun.

Action n°23 : je m'engage

Donner l'exemple : en tant que maire et élu-e-s, effectuer un maximum de déplacements à vélo.

A vélo, ou à pied ou en trottinette ou en véhicule électrique.
Solutions à valoriser auprès des services municipaux.

Action n°24 : je m'engage

Équiper les services municipaux de vélos-cargo pour réaliser une partie des livraisons municipales à vélo (repas à domicile, approvisionnement des écoles, entretien des espaces verts, police municipale).

Faisabilité à étudier avec les services concernés.

Action n°25 : je m'engage

Proposer le forfait mobilité durable (anciennement IKV : indemnité kilométrique vélo) aux agents municipaux.

Oui

Action n°26 : je m'engage

Créer une "journée sans voiture".

Ou une journée sans transports carboné, nous porterons cette idée auprès de la métropole pour pouvoir évaluer cette expérimentation.

Action n°27 : je m'engage

Réprimer systématiquement le stationnement illicite sur trottoir et/ou aménagement cyclable.

Pour être efficace, il faudra annoncer cette verbalisation et communiquer sur le nombre d'infractions sanctionnées.

Utiliser les nouvelles technologies pour aider les services municipaux à être efficace.

Action n°28 : je m'engage

Inciter financièrement les entreprises à organiser des animations pro-vélo : ateliers mobiles d'autoréparation, formations à la conduite à vélo en ville...

Commentaires généraux

Nous souhaitons mettre en place une véritable organisation de la mobilité sur le territoire de la commune, ne pas opposer les modes de déplacement, mais donner une place sécurisée à chacun des modes et créer des lieux de "changement de mobilité" :

- Nous articulerons les espaces de stationnement avec les nouveaux moyens de déplacements : aire de covoiturage, parkings à vélos sécurisés, stations Vélov, trottinettes en libre accès, voitures partagées....

- Nous créerons de vrais circuits vélos sécurisés dans la ville

- Nous aménagerons des itinéraires piétonniers sécurisés depuis les quartiers jusqu'au centre-ville et étudierons sa piétonisation partielle

- Nous repenserons le plan de circulation en favorisant le partage de la voirie (vélos, piétons, voitures...) et réexaminerons la limitation de vitesse en fonction des voiries

- Nous travaillerons avec le Sytral pour que chaque quartier d'Oullins soit vraiment connecté rapidement aux futures stations de métro

- Nous défendrons une place Anatole France arborée et dotée de lieux ombragés pour permettre les rencontres dans un environnement apaisé